

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 8

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCHOS DE LA PRESSE

La première Communion et l'école primaire. — Voici comment une directrice d'école primaire libre de Versailles entend son devoir dans la préparation des enfants à la première Communion :

« Voici que revient, une fois de plus, l'époque où nos rues sont sillonnées de fillettes en longue robe de mousseline blanche, de petits garçons tout fiers de leur brassard frangé de soie ou d'or.

Quand même ce spectacle n'aurait pas d'autre résultat que de faire tressaillir quelque cœur flétri, depuis longtemps fermé à toute émotion religieuse, il faudrait encore garder jalousement cette tradition, vieille déjà de presque trois siècles, et la bénir pour tous les retours qu'elle a préparés. Les plus endurcis, en effet, dans cette jeune innocence qui se montre à eux aujourd'hui, revoient leur jeunesse disparue et leur innocence oubliée, et se rappellent avec un regret, et peut-être avec un repentir qui sera fécond, le bonheur auquel ils ont volontairement renoncé.

Et pourtant, il est des esprits chagrins qui ne voient pas sans tristesse le voile blanc des communiantes. Ils se demandent si la blancheur du costume symbolise bien réellement la blancheur de l'âme, et surtout si la préparation du Grand Jour a été aussi profonde, si les efforts ont été assez réels pour porter des fruits durables ; — et, enfin, dans toute cette pompe extérieure, si la première Communion ne fait pas un peu oublier l'Eucharistie.

Il ne faut pas croire les esprits chagrins, qui sèment le découragement autour d'eux, détruisent sans édifier jamais, trouvent mal ce qui est sans savoir rien proposer de mieux pour le remplacer, et « n'ont pas le sens des choses de Dieu », ni la compréhension de son infinie puissance de transformation.

Cependant, ils n'ont pas toujours absolument tort, quand ils peignent le milieu déplorable d'où sortent certains enfants ; la vie encombrée de soucis matériels, et qu'aucun rayon surnaturel n'éclaire jamais ; les pères indifférents ; les mères plus occupées de l'achat des toilettes que de la formation de la conscience ; et, dans les grandes villes, le zèle des prêtres débordé par le grand nombre des enfants ; dans les campagnes, leurs efforts et leur temps épuisés par l'enseignement littéral du catéchisme.

Certes, dans la foule de ces enfants, ceux qui fréquentent les écoles chrétiennes sont, de toutes manières, des privilégiés : le milieu de la famille est presque toujours assez élevé ; le contact avec le prêtre plus fréquent ; l'enseignement religieux quotidien pendant toute la durée de la scolarité. N'oublions pas, cependant, l'importance qu'auront les trois jours sacrés qui précèdent la première Communion.

A nous, maîtres, qui, j'ose le dire, donnons souvent aux enfants plus que tout autre pendant les années précieuses où leur âme se forme ; c'est à nous que ces jours-là appartiennent. Revendiquons de toutes nos forces le droit de ne pas quitter nos enfants pendant ces jours-là ; de les garder avec nous pendant les heures de liberté que leur laissent

les exercices à l'église ; de les pénétrer le plus possible du sens de ces exercices ; de partager complètement leur vie.

Attachons-nous d'abord à les posséder matériellement ; à les garder de toute influence extérieure, de tout contact équivoque ; entourons-les de manière à leur éviter même la tentation de la dissipation et du désordre ; — sans pharisaïsme, toutefois, car l'arc ne peut pas être toujours tendu.

Et puis, aidons-les : dans leur *travail*, d'abord ; car ils sont le plus souvent incapables de mener à bien la tâche difficile qui consiste à résumer ou à rédiger, comme on le leur demande, les instructions qu'ils entendent ; dans la récitation de leurs *prières*, ensuite, et dans le maintien de leur *recueillement*, pour que leur légèreté naturelle ne leur cause pas de ces remords si nuisibles à la paix nécessaire de leur âme. Peut-être même, sans s'imposer, les institutrices, qui ont à faire à des âmes de petites filles — toujours plus compliquées —, devront-elles être prêtes à une aide plus délicate. Malgré tous les efforts du prédicateur de retraite qui doit, hélas ! accommoder ses paroles à des besoins d'âme très opposés et souvent inconnus de lui, il restera, jusqu'au dernier moment, des consciences qui n'auront pas trouvé la paix. C'est qu'en effet le prédicateur est obligé de montrer successivement la justice et la bonté de Dieu et de le peindre tour à tour terrible et miséricordieux. Or, il arrive que chacun prend de ses paroles ce qu'il devrait laisser : le scrupuleux pense au compte rigoureux du « jour des justices », et l'esprit léger rêve à la parabole des ouvriers de la dernière heure.

Personne ne connaît mieux que nous l'âme des enfants que nous côtoyons tous les jours, depuis des années ; et plusieurs s'ouvriront à nous plus qu'à leur mère. Ah ! soyons prêts à accueillir avec sérieux, avec bonté, avec tendresse, avec ce quelque chose qui reflète l'amour divin des confidences qui seront peut-être la paix d'une vie d'enfant et la condition d'un souvenir sans amertume.

Mais, pour que ces confidences soient possibles et apaisantes, et, d'une façon générale, pour que ces jours de retraite soient bénis, il faut que les enfants se sentent dans une atmosphère de confiance et d'affection.

Rejetons bien loin de nous, ces jours-là, tout appareil de sévérité. Si le cœur ne parle pas au cœur ; si tout n'est pas confiance réciproque, discipline intérieure et volontaire, sérénité absolue, toute apparence d'ordre est vaine et mauvaise. L'enfant auquel Dieu va s'unir dans si peu de temps doit sentir qu'il vit des jours uniques que sa vie terrestre ne retrouvera plus ; qu'en ces jours-là son âme est à un moment si solennel que toutes les barrières s'abaissent, que toutes les distances s'effacent autour de lui, et que tous ceux qui l'entourent ne sont plus que des coopérateurs pour l'aider à atteindre l'unique nécessaire ; il doit vivre — et nous devons vivre avec lui — en plein surnaturel.

Mais que le maître pense à ce que doit être sa conduite de tous les instants pour qu'il ose essayer une telle tâche ; quels exemples il doit donner pour que ces trois jours n'apparaissent pas comme une sacrilège comédie ; et qu'il s'efforce de mériter un honneur qui l'approche un instant du prêtre et le met à part du reste des hommes. »

Cette institutrice a raison. L'école primaire chrétienne ne peut se

désintéresser de l'événement principal de la vie enfantine, de l'événement qui a une répercussion incalculable sur toute l'existence : la première visite du Dieu-Hostie dans le cœur d'un enfant.

* * *

L'école en Allemagne au point de vue religieux. — Le mouvement créé par les adversaires de l'enseignement confessionnel en Allemagne prend une grande extension. Il a envahi tous les Etats de l'empire. Il a gagné l'Association allemande des instituteurs dont les chefs et la grande majorité des membres lui sont acquis. Or cette association englobe la plupart des instituteurs de l'empire : elle compte 120,000 membres, tandis que la Fédération des instituteurs catholiques, numériquement en progrès cependant, n'en compte que 24,000.

Le mouvement ne gagne pas moins en intensité qu'en étendue. Les gouvernements paraissent de plus en plus faiblir devant lui. Si dans aucun Etat allemand encore on n'a osé introduire directement l'école « neutre », on fait, par des lois accessoires, accidentelles, de plus en plus de concessions à ceux qui veulent diminuer, pour arriver à l'exclure, la part de la religion et le rôle du prêtre dans l'enseignement primaire.

En Hesse et en Bade, l'école interconfessionnelle est la règle, l'école confessionnelle l'exception. En Hesse, il est vrai, on annonce un projet de loi qui améliorerait la situation.

En Prusse, la loi de 1896 sur l'entretien des écoles a favorisé la création d'écoles interconfessionnelles par les municipalités, et l'on voit dans la province rhénane exclure partout le curé de la présidence du comité scolaire, alors qu'il occupait traditionnellement ce poste ; dans les autres provinces, on nomme président toutes sortes de gens, sauf le curé.

Plus caractéristique encore de la tendance actuelle du gouvernement prussien a été le fait que celui-ci a préféré retirer le projet de loi sur les écoles de perfectionnement (une espèce d'école d'adultes) plutôt que d'accepter le vote de la commission parlementaire en faveur de l'inscription de la religion au programme obligatoire de ces écoles.

En Saxe, la législation est bonne. La loi veut l'école confessionnelle ; elle n'admet de donner l'enseignement religieux que les instituteurs qui ont prêté serment de fidélité à leur religion. Mais l'esprit qui règne dans les écoles normales et parmi le personnel des instituteurs vaut beaucoup moins que la loi. L'Association saxonne des instituteurs s'est prononcée pour l'enseignement sans religion, et on y a déclaré que, en dépit du ministre de l'instruction publique, on saurait bien, quand on serait « entre les quatre murs de l'école », donner à l'instruction le caractère qui est dans le vœu de l'Association.

Dans le Wurtemberg, on a fait une nouvelle loi scolaire en 1909. Grâce à la fermeté du ministre de l'instruction publique et à la coalition des partis chrétiens, le caractère confessionnel a été maintenu à l'école ; mais une brèche a été faite au principe en ce qui concerne les écoles pour enfants arriérés ; de plus, la part de l'élément ecclésiastique dans l'inspection a été fort diminuée, et, si la religion reste la première branche du programme, la fréquentation du cours où on l'enseigne n'est plus obligatoire.

Au surplus, on voit le goût de « la neutralité » scolaire tourner chez les instituteurs en sympathie pour le socialisme. Le *Lehrerverein* de Brême est ouvertement dominé par les idées socialistes. Le *Vorwärts* a constaté avec joie, dans un article, que « beaucoup d'hommes d'école se reconnaissent ouvertement socialistes ».

Les évêques bavarois ont dû récemment publier une lettre collective dirigée contre l'Association bavaroise des instituteurs, bien que cette association soit composée aux trois quarts d'instituteurs catholiques. Elle se laisse conduire par une clique d'instituteurs libres penseurs et l'organe de l'association ne cesse d'attaquer la religion et l'autorité religieuse.

Il n'y a, d'ailleurs, pour les membres catholiques aucune tolérance à attendre des associations d'instituteurs « neutres ». C'est ainsi que l'association hessoise a exclu de son sein des instituteurs parce qu'ils faisaient aussi partie d'une association confessionnelle catholique.



BIBLIOGRAPHIES

DR L. SUTER, **Histoire suisse**. Edition française par M. le DR G. CASSELLA. Très richement illustrée. Einsiedeln, Benziger. — Prix : relié, 5 fr.

M. le professeur Suter, de Lucerne, a voulu montrer, dans sa nouvelle *Histoire suisse*, la formation politique de la nation suisse, le développement de notre civilisation et de nos institutions. Le livre n'est donc pas une simple suite de tableaux historiques et de morceaux détachés. On a tenu, avant tout, à faire saisir l'enchaînement des faits, depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine.

L'ouvrage concilie les exigences de la science historique avec le caractère particulier à un livre destiné au grand public. Il est écrit dans une langue si simple que chacun le lira avec plaisir et sans peine. M. Suter a touché avec précaution aux traditions populaires. Il a sacrifié sans hésitation ce qu'exigeait la vérité historique. Mais il a conservé, avec raison, croyons-nous, d'autres faits contestés que l'on peut toutefois admettre en se basant sur des preuves de quelque valeur; enfin, certains traits que les lecteurs suisses auraient vu disparaître à regret ont été racontés une fois de plus, mais de manière à ne pas apparaître comme des faits historiques certains. Une large place a été consacrée à l'histoire contemporaine. Les revisions constitutionnelles, les lois les plus récentes, l'essor du commerce, de l'industrie et des voies de communication, les progrès sociaux, les institutions de bienfaisance, le développement de l'instruction, la vie intellectuelle et artistique ont été tour à tour passés en revue et traités avec toute l'ampleur que pouvait permettre un livre de ce genre.

Remarquons enfin que l'auteur a fait preuve d'une réelle impartialité. Il n'a rien écrit qui pût blesser qui que ce soit dans ses croyances ou dans ses opinions. On pourrait même, parfois, lui reprocher d'avoir